

**Direction des Services aux
Usagers et de l'Offre de
Mobilité**

Monsieur Régis RAVAT
Président de l'Association
Francophonie Avenir
340 chemin de la Vieille Fontaine
30129 MANDUEL

OBJET : Traduction des annonces sonores dans le métro

Réf. : DSUOM/RUSM/KYO/07-85

Monsieur le Président,

C'est avec la plus grande attention que nous avons pris connaissance de votre courrier reçu le 15 juillet 2026, concernant votre recours gracieux sur la mise en conformité des annonces sonores des lignes de métro avec l'article 4 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. Dans le courrier qui nous est parvenu, vous nous faites remonter que les annonces sonores diffusées dans le métro du réseau TCL sont systématiquement énoncées en français puis en anglais uniquement.

Je vous confirme que l'usage de la traduction est un choix de SYTRAL Mobilités permettant une plus grande accessibilité des réseaux de transport. Selon l'enquête de l'office du tourisme 2024, la part des touristes étrangers à Lyon s'élevait à environ 32% des visiteurs. Certains arrêts sont particulièrement concernés comme à la Gare Part-Dieu ou au Vieux-Lyon. Il est donc utile pour les usagers des transports, ne parlant pas le français, d'avoir accès à l'information via des annonces sonores en anglais.

Je vous confirme aussi que SYTRAL Mobilités et ses opérateurs mettent tout en œuvre pour se conformer à l'article 4 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994. Des évolutions sont envisagées, mais les contraintes techniques associées à l'ajout ou la suppression de bandes sonores nécessitent une étude plus poussée sur la faisabilité technique. Une fois les contraintes techniques résolues, l'ajout d'une bande sonore nécessite d'être enregistrée et de reprendre l'ensemble des bandes sonores intégrées au système.

Nous serions ravis de vous convier dans les locaux de SYTRAL Mobilités afin d'échanger plus en profondeur sur ce projet conséquent et expliciter les contraintes techniques entourant le sujet.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part des difficultés que vous avez rencontrées, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas MALLOT
Directeur Général Adjoint

*Courrier daté et signé électroniquement
Cf. mention apposée en haut à gauche du
document*